



Prise de position de la fraction du LSAP Dikrech sur la déclaration échevinale du 20 septembre 2023

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins,

Permettez-moi, au nom de la fraction du LSAP de commencer avec quelques remarques générales sur votre déclaration échevinale.

Nous étions surpris quand vous nous avez informé oralement que vous n'alliez pas mettre à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 23 novembre 2023 le point « prise de position des fractions de l'opposition quant à la déclaration échevinale », et que ce point précis sera reporté à la séance de décembre. Ceci avec l'argumentation qu'il y a à cette même date une séance à la chambre des députés.

Nous interprétons ceci comme suit: par manque de temps du collège échevinal, l'opposition n'aura pas la parole.

Dans votre introduction de la déclaration échevinale on peut lire que celle-ci se base sur l'accord de coalition des deux partis majoritaires. Cela signifie donc qu'il existe deux documents.

Nous sommes d'avis que les partis d'opposition sont en droit de recevoir ce programme, ce document de l'accord de coalition et d'ailleurs aussi tous les citoyens de Diekirch. Il est inacceptable que vous parliez ici d'un programme qui n'est pas public.

Vous marquez vous-même que cette liste n'est pas exhaustive et que seul les « projets phares » sont présentés, mais quel sont ces projets ?

Il est très difficile de prendre position par rapport à votre déclaration échevinale si on ignore le programme de coalition.

Ceci est contraire à la politique que vous avez largement annoncée dans votre campagne électorale, et aussi avisée dans la conclusion de votre déclaration échevinale où vous parlez d'une « implication directe », d'une « participation active des partis d'opposition » et d'une « politique communale ouverte et transparente »

Par rapport à vos projets, que vous énumérez par département, nous constatons que ce listing est en grande partie une énumération de politique générale, et applicable à presque toutes les communes. Votre déclaration reste très vague, peu de propositions concrètes et aucune information concrète par rapport au timing.

De façon générale nous saluons, bien évidemment, que certains projets élaborés, planifiés et partiellement réalisés par la précédente majorité LSAP, vont être exécutés comme prévu, par exemple le parking à la Gare, la crèche Origer et le système de guidage de stationnement, etc.

Dans notre prise de position nous n'allons pas commenter chaque projet mais seulement souligner les éléments les plus importants pour notre fraction du LSAP.

En principe un grand nombre de projets trouve l'appui de notre fraction, mais nous allons analyser, en détail, chaque dossier et faire aussi nos remarques spécifiques. Certaines remarques directement ici dans notre prise de position.

1. Administration

1.4. Création d'une commission médiatique paritaire

Nous ne sommes pas d'accord avec la dénomination « paritaire » tout simplement parce qu'elle n'est pas composée paritairement et, nous ne sommes pas d'accord que cette commission communale aura comme mission de contrôler un service communal et dès lors contrôler le personnel communal.

2. Ecoles

2.4. Évaluation des besoins en infrastructures scolaires suivant perspectives démographiques

Une analyse précise des besoins futurs est très importante avant de prendre des grandes décisions stratégiques. L'évolution démographique en fait partie.

L'évolution démographique joue un rôle dans tous les projets et doit être prise en compte.

2.7. Maintenir la direction régionale de l'enseignement fondamentale à Diekirch

2.9. Maintien de l'école d'hôtellerie et du tourisme du Luxembourg (EHTL) à Diekirch

Ces 2 projets, avec le nouveau gouvernement qui est identique à la majorité CSV/DP ici à Diekirch, ne devront pas poser de problème. Nous pouvons vous garantir que le député LSAP Claude Haagen fera tout son possible pour que ces infrastructures restent à Diekirch.

3. Bâtiments

3.1. Finalisation du projet « Parkhaus Gare »

Ceci est un projet de l'LSAP

3.2. Finalisation du projet « crèche Origer »

Ceci est un projet de l'LSAP

3.4. Appui proactif des projets urbanistiques en cours « cité militaire et Dräieck Diekirch »

Ces deux projets ont déjà été fortement soutenus par la majorité LSAP précédente.

3.5. *Construction d'un nouveau bâtiment administratif pour les Services industriels*

Ce projet, inscrit au budget depuis 2019, est dès lors connu par la majorité. Même si le bourgmestre a dit pendant la déclaration échevinale que le collège échevinal actuel n'est pas au courant de l'existence de ce projet.

Ce dossier élaboré par un bureau d'architecte en étroite collaboration avec le chef de service, n'a PAS été validé par le collège échevinal LSAP précédent.

À notre avis le collège échevinal et les autres membres du conseil communal doivent rester vigilants dans ce dossier. D'ici à 2030 de grands investissements concernant l'alimentation en énergie seront nécessaires pour renouveler les infrastructures et ceci de préférence sans énergies fossiles. Pour cette raison on ne devrait pas hypothéquer le terrain des services industriels avec ce nouveau bâtiment, sans étude détaillée sur les besoins futurs en alimentation énergétique de la Ville.

3.6. *Construction d'un nouveau Conservatoire de Musique du Nord, Site Dikirch*

Ce projet très important doit être réalisé. Si le conseil échevinal envisage de le réaliser à un autre endroit, un nouveau dossier concernant ce projet doit alors être élaboré incluant de nouveaux plans et de nouvelles études. Par ailleurs, pour des projets de cette envergure, aussi pour déterminer l'architecte un appel d'offres publiques doit être fait.

4. **Sécurité et secours**

4.1. *Étroite collaboration avec le CIS Nordstad*

Cette collaboration avec le « Centre d'incendie et de secours Nordstad » est pour nous sous-entendu, le faire avec qui d'autre.

5. **Jeunesse**

5.2. *Création de logements encadrés pour jeunes*

Évidemment nous allons soutenir ceci, mais on se pose des questions concernant l'endroit de la réalisation de ces logements.

6. **Développement Urbain**

6.1. *Réfection des infrastructures souterraines de la grand-rue*

6.2. *Réaménagement partiel de la zone piétonne*

Est ce qu'il s'agit de deux projets identiques, si non quel en est la différence. Et nous voulons savoir pour quand la réalisation de ces projets est prévue ?

7. Finances

7.2. Le financement d'infrastructures dont profiteront plusieurs générations se fera par la souscription d'emprunts appropriés, dont le remboursement pourra s'échelonner également sur plusieurs générations

Concernant les grands investissements nécessaires dans les prochaines années le LSAP a toujours dit qu'on doit emprunter de l'argent. C'est normal est juste si les projets sont importants pour Diekirch, pour ses citoyens, la région et les générations futures.

Si maintenant, comme le bourgmestre l'a dit dans une interview, la majorité du LSAP aurait dû emprunter de l'argent à l'époque où les taux d'intérêts étaient bas, c'est de la cacophonie politique. D'ailleurs le Ministère de l'Intérieur refuse chaque emprunt si la commune a assez de réserves financières propres. En plus un emprunt du Ministère de l'Intérieur est seulement accordé pour équilibrer le budget ordinaire et non pour financer un projet spécifique.

En plus on aimerait savoir à quel délai vous pensez si vous parlez d'échelonner le remboursement sur plusieurs générations.

8. Sports

8.1. Soutien des associations sportives via un monitoring annuel des subsides ordinaires et extra ordinaires

Pour la fraction du LSAP il est incompréhensible que les subsides ordinaires des différents clubs sportifs qui travaillent beaucoup dans le domaine de la jeunesse soient réduits.

8.2. Mise à jour des infrastructures sportives municipales

Nous sommes d'avis que les infrastructures sportives sont actuellement « à jour » avec tous les investissements faits ces dernières années. Nous exigeons tout de même que l'entretien normal de ces infrastructures soit garanti.

8.4. Recherche de synergies avec les acteurs sportifs régionaux (lycée, Nordstad) et nationaux (armée, Caserne Grand-Duc Jean, fédérations sportives nationales)

Ces synergies existent depuis de longues années et ont toujours été entretenues par la majorité LSAP.

9. Circulation

En ce qui concerne la circulation, nous nous posons la question si la préservation du tracé ferroviaire Diekirch- Ettelbrück ainsi que le contournement de Diekirch ne sont pas des projets importants pour la majorité CSV/DP. Pour le LSAP Diekirch ces projets restent très importants.

9.4 Évaluation du « Loui Express » et adaptation des circuits, des horaires et du matériel roulant

Nous sommes heureux de lire que le « Loui express » ne va PAS être supprimé. Ce service doit être élargi avec l'ouverture du Parking de la gare au plus tard.

9.5. *Mise en place d'un Parkleitsystem*

Ceci est un projet LSAP également qui doit être finalisé maintenant.

10. Services techniques et industriels

10.2. *Aménagement transitoire du site « Schou » pour les besoins des Services industriels*

L'acquisition du terrain était un projet du LSAP. Ici on voit à quel point la décision d'il y a 10 ans était juste.

11. Energies

Ici on soutient chaque initiative en lien avec la modernisation des infrastructures communales et dans l'assurance de l'alimentation en énergie. Ici la neutralité climatique doit être le but.

12. Environnement

12.2. *Plantations d'arbres « haute-tige » dans le but de purifier l'air urbain et de réduire les températures extrêmes*

Évidemment on soutient ce projet, mais on se pose la question où vous allez planter ces arbres. Est-ce qu'on parle ici d'un réaménagement de la « Kluuster » parce que dans votre déclaration échevinale vous ne perdez pas un mot sur le lieu.

À propos, des arbres seront plantés dans la rue du palais.

13. Digitalisation

Nous apportons notre soutien aux projets futurs en matière de digitalisation, mais il faut faire attention de ne pas oublier les citoyens qui ne s'en sortent pas très bien dans le monde digital

14. Affaires culturelles

Il nous semble aussi qu'on ne parle plus du projet « Villa Conter » pour l'archive communale et la bibliothèque.

14.8. *Redéfinition de la subsidiation ordinaire et extra-ordinaire des associations culturelles*

Nous allons soutenir cette proposition, mais nous ne pouvons pas être d'accord si de l'autre côté les subsides pour les clubs sportifs sont réduits. On dirait presque que d'un côté on réduit les budgets des clubs sportifs pour que d'autres associations aient droit à une augmentation de subsides.

15. Affaires sociales

15.1. *Positionnement du logement social communal par rapport au Registre National des Logements Abordables (RENTAL) et par rapport au service logement de l'OSNoS*

La gestion des habitations communales dans le cadre de la « gestion locative social », géré par ses propres services, doit rester dans la main de la commune. La commune doit continuer avec cette propre gestion. Nous allons garder cette gestion à l'œil.

15.3. *Aménagement d'un foyer de jour pour personnes dépendantes dans le cadre du projet d'aménagement particulier « cité Militaire » (SNHBM)*

Ceci est également une bonne initiative. Nous attirons tout de même l'attention sur le fait que pour le projet « cité militaire » la loi de financement a été votée et que tout changement entrainera des retards considérables.

16. Nordstad

Nous sommes curieux de voir la position du DP, pour qui la Nordstad n'est plus une priorité selon leur programme électoral. On dirait que maintenant avec l'accord de coalition, le DP soutient la position CSV.

Pour nous en tant que LSAP Diekirch, il est et reste important de travailler activement à cette fusion. Nous, les politiciens locaux des 5 communes, ont dans cette discussion deux possibilités. De toute façon la région, pendant les générations futures, se développera vers une grande agglomération. Nous, les représentants élus pouvons essayer de diriger, soutenir et accompagner activement ce développement ou non. Et ce développement actif doit être fait avec et pour les citoyens des 5 communes.

16.6. *Participation de plusieurs sites de la Nordstad à l'événementiel délocalisé de la LUGA ou Luxembourg Gardening*

Nous devons préciser que ce projet a été initié par le dernier Gouvernement sous la gestion des ministres Bausch et Haagen, et est planifié pour 2025

Pour conclure notre prise de position sur la déclaration échevinale nous voulons tirer l'attention sur certains points qui n'ont PAS été cités dans le document en question. (Peut-être on retrouve ces points dans l'accord de coalition)

Pas un mot dans la déclaration échevinale sur :

- le personnel communal
- les inondations
- le chômage local et l'économie solidaire
- le Tourisme
- le Contournement de Diekirch
- le tracé de train Diekirch- Ettelbruck.

Si on compare les campagnes électorales du CSV et du DP avec la déclaration échevinale, on constate que :

- Sur les 100 points du programme électoral de la CSV, 59 points manquent dans la déclaration échevinale
- Sur les 43 points du programme électoral de la DP, 24 points manquent dans la déclaration échevinale

La fraction du LSAP au conseil communal

Claude THILL
Jind DALEIDEN
Pascale SCHMOETTEN
Frank LINK
Nico HERTZ